

or, portant 5 pour cent d'intérêt et émises à 96, fut lancé en mars 1917 et largement couvert; 40,800 particuliers avaient souscrit \$200,768,000 et les banques \$60,000,000. En août 1917, des bons du Trésor au montant de \$100,000,000 à 5 pour cent, remboursables en deux ans, avaient été absorbés par le marché de New-York, à 98.

Jusqu'à ce moment il avait été assez facile de se procurer des fonds. L'enthousiasme des prêteurs canadiens se manifestait par l'augmentation du chiffre des souscriptions à chaque emprunt successif; d'autre part le gouvernement pouvait, lorsque la nécessité s'en faisait sentir, négocier des emprunts à New-York. Mais en avril 1917, les Etats-Unis entrèrent dans la guerre. Leurs gigantesques préparatifs absorbèrent des sommes énormes; le marché de New-York se contracta et il devint difficile aux autres pays d'y trouver de l'argent. Depuis lors, le Canada eut à compter presque exclusivement sur sa population pour lui fournir les fonds nécessaires à sa participation à la guerre, qui acquérait de jour en jour plus d'importance. Le gouvernement prit donc le parti de s'adresser directement aux masses populaires, plutôt qu'à un petit groupe de capitalistes ou de citoyens aisés.

C'est ainsi qu'il fut procédé à l'occasion du quatrième emprunt de guerre domestique (premier emprunt de la Victoire) lancé en novembre 1917. Pour la première fois, les souscriptions furent abaissées à \$50. Il était offert à l'épargne \$150,000,000 d'obligations 5½ pour cent, remboursables en or, à 5, 10 et 20 ans, le ministre des finances se réservant le droit soit de rejeter, soit d'admettre, en tout ou en partie, les souscriptions dépassant le chiffre demandé. Cette fois, les souscripteurs furent au nombre de 820,035 et le montant par eux offert s'éleva à \$398,000,000, soit environ \$50 par tête de la population.

Le cinquième emprunt de guerre domestique (second emprunt de la Victoire), de \$300,000,000, sous forme d'obligations à 5½ pour cent, remboursables en or, à 5 et 15 ans, et dont le revenu était exempt de la taxe de guerre, fut émis au pair, avec droit à l'intérêt depuis le premier novembre 1918. La fin de la guerre qui était alors en vue stimula les souscriptions; 1,067,879 personnes offrirent \$660,000,000.

Le sixième et dernier emprunt de guerre domestique (troisième emprunt de la Victoire) fut lancé en novembre 1919. Il portait sur \$300,000,000 d'obligations 5½ pour cent, remboursables en or à 5 et 15 ans, émises au pair mais sujettes à l'impôt. Les souscriptions s'élevèrent à \$678,000,000.

Comme conséquence de ces emprunts, la majeure partie des créanciers du Canada sont des Canadiens. A la fin de l'exercice financier 1920-21, la dette consolidée de la Puissance, payable à Londres, représentait \$336,001,470; celle payable à New-York, \$135,874,000, mais celle payable au Canada atteignait \$2,082,756,376. Il s'en suit que chaque paiement d'intérêt sur la dette nationale est fait dans la Puissance, les sommes payées à l'étranger étant relativement insignifiantes.